

Passez inaperçu!

AU LABORATOIRE D'ESSAIS DU CRIQ, NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION LES APPAREILS LES PLUS PERFECTIONNÉS ET LE SAVOIR-FAIRE D'EXPERTS QUALIFIÉS AFIN DE DÉTECTER LA MOINDRE ANOMALIE DANS LE COMPORTEMENT ÉLECTROMAGNÉTIQUE ET ÉLECTRIQUE DE VOS PRODUITS. ET, BIEN SÛR, VOUS AVEZ ACCÈS À VOTRE SITE D'ESSAIS.

compatibilité garantie

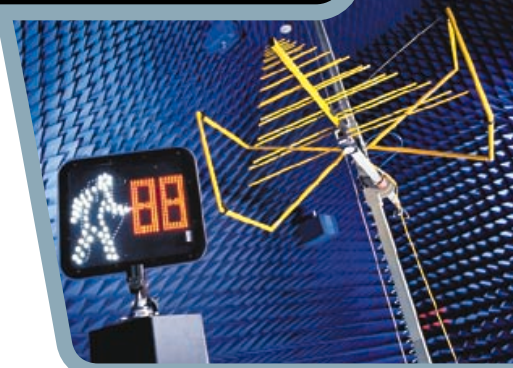
- Identification des normes applicables
- Essais d'ingénierie et de qualification en émission et en immunité
- Consultation et assistance technique
- Rapports d'essais en vue de la certification des produits
- Résolution de problèmes d'interférence

selon les normes

- FCC
- EN
- CEI
- CISPR
- ANSI/IEEE
- Industrie Canada
- SN-62.1008



Mesures de rayonnement électromagnétique en chambre anéchoïque



NOTE

Cette publication fait référence aux principales normes de l'industrie. Elle ne présente donc pas une liste exhaustive des normes en vigueur.

capacités d'essais

- Chambre semi-anéchoïque (7 m x 5 m x 5 m)
- Équipements permettant de mesurer :
 - les émissions rayonnées de 30 MHz à 10 GHz
 - les émissions conduites de 9 kHz à 30 MHz
 - les harmoniques et les *flickers*
- Équipements permettant de tester l'immunité :
 - aux champs électromagnétiques rayonnés (26 MHz à 1000 MHz; 1 à 30 V/m)
 - aux perturbations conduites (150 kHz à 100 MHz; 1 à 10 V)
 - aux transitoires rapides en salves
 - aux ondes de choc
 - aux coupures brèves et aux variations de tension
 - aux décharges électrostatiques
 - aux ondes oscillatoires amorties (SWC)
- Équipements permettant de tester :
 - la tenue diélectrique des appareils
 - la tenue aux ondes de choc

Le Laboratoire d'essais du CRIQ est enregistré ISO 9001 et ISO 17025.

Renseignements

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web :

www.criq.qc.ca

Ou communiquez avec notre service à la clientèle aux numéros suivants :

(514) 383-3210

ou 1 800 667-4570, poste 3210